

Guide Pratique des Documents Justificatifs

Afin que nous puissions procéder à la vérification de vos déclarations et cotisations CNTFS, veuillez nous faire parvenir les documents justificatifs nécessaires parmi la liste ci-dessous.

Année à vérifier	=	Avis d'impôt	+	Échéancier de cotisations
Année 2021	=	Avis d'impôt 2020 sur les revenus 2019	+	Échéancier de cotisations CNTFS 2021 et 2019
Année 2022	=	Avis d'impôt 2021 sur les revenus 2020	+	Échéancier de cotisations CNTFS 2022 et 2020
Année 2023	=	Avis d'impôt 2022 sur les revenus 2021	+	Échéancier de cotisations CNTFS 2023 et 2021
Année 2024	=	Avis d'impôt 2023 sur les revenus 2022	+	Échéancier de cotisations CNTFS 2024 et 2022

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
Impôt sur les revenus de 2020
Avis d'impôt établi en 2021

Vos références
Numéro fiscal (N°) :
Référence de l'avis :
Adresse d'imposition au 01/01/2021 :
Numéro PIP :
Numéro de rôle :
Date d'établissement :
Date de mise en recouvrement :
Identifiant service :

Vos contacts
Par message électronique (dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr)
Par télécopieur au 03 69 49 49 11 (du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h)
Par lettre (cartes de vote contre des finances publiques jointes sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

Somme qu'il vous reste à payer

Revenu fiscal de référence :
Nombre de parts :
Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2021, de vos revenus 2020. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2020.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Echéancier au 22/12/2021

Montant des échéances pour l'exercice
2022

Montant dû par Trimestre

1er trimestre 2022	473,00 €
Date d'exigibilité	31/03/2022
2ème trimestre 2022	473,00 €
Date d'exigibilité	30/06/2022
3ème trimestre 2022	473,00 €
Date d'exigibilité	30/09/2022
4ème trimestre 2022	473,00 €
Date d'exigibilité	30/12/2022

Vous pouvez consulter et télécharger tous vos avis d'impôt sur le revenu directement dans votre espace personnel sur le [site des impôts](#), dans la rubrique *Mon profil > Documents*. Pour cela, sélectionnez l'année souhaitée et cliquez sur "Visualiser PDF".

Vous pouvez consulter et télécharger tous vos échéanciers de cotisations CNTFS directement dans votre espace personnel sur le [site de l'URSSAF](#), dans la rubrique *Compte > Situation de Compte > Échéancier*. Pour cela, sélectionnez l'année souhaitée puis faites comme si vous imprimiez la page et cliquez sur "Enregistrer au format PDF".